

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 1

Rubrik: Dans les fédérations suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

possibilités qu'offre la presse, la création de nouveaux bureaux d'orientation professionnelle et le développement de ceux qui existent déjà, l'édition d'une brochure sur l'orientation professionnelle, ses tâches et ses méthodes, le perfectionnement de l'exposition ambulante d'orientation professionnelle et de protection des apprentis, la création et le soutien de cours et conférences et de réunions de parents, le perfectionnement des conseillers ou orienteurs, l'édition de brochures relatives au choix des différentes professions, en collaboration avec les associations professionnelles, l'édition d'une petite brochure destinée aux maîtres d'état et chefs d'entreprises, au sujet de l'apprentissage et de l'adolescence, la collaboration à l'édition de programmes et règlements d'apprentissage, l'organisation de conférences de spécialistes afin d'aboutir à un travail en commun dans différents domaines: apprentissage dans les fabriques, carrières hôtelières, agricoles, orientation professionnelle et placement, orientation professionnelle et technopsychologie.



Dans les fédérations suisses

Brodeurs à la main. Le dimanche 23 octobre eut lieu une assemblée de délégués de la Fédération des brodeurs à la main au local de l'association à St-Gall. De nombreux délégués ainsi que des hôtes d'organisations amies suivirent les délibérations. Après un discours d'ouverture du camarade Eugster-Züst, l'assemblée entama l'ordre du jour.

Le rapport annuel présenté par le comité fut accepté à l'unanimité. Après une courte discussion, les comptes annuels furent également approuvés à l'unanimité. Le comité central actuel fut réélu à l'unanimité; le camarade Rob. Kasper (Rheineck) fut élu à la place du camarade Klee quittant l'association à cause de changement de profession. Une proposition de réduction du comité central de 7 à 5 membres fut rejetée; il en fut de même d'une proposition de réduction de la commission de vérification de 5 à 3 membres. La commission de vérification fut réélue dans sa composition actuelle. Le camarade E. Keller fut également confirmé dans ses fonctions.

Au sujet des statuts de la caisse de chômage, il fut décidé, après un court débat, de tâcher de faire reconnaître la caisse de chômage par l'Office fédéral du travail. On passa ensuite à la discussion des propositions des sections. Dans les divers, on prit connaissance d'un rapport sur les mauvaises conditions de salaire dans les articles de monogrammes.

Collecte pour les ouvriers allemands souffrant de la faim. Nous relevons les données suivantes du rapport final de cette œuvre de secours: Celle-ci s'est limitée à des secours à des enfants nécessiteux de la classe ouvrière des villes de Francfort-sur-le-Mein et de Mannheim. A Francfort il a été expédié journalièrement, en 1924, 600 litres de lait frais et à Mannheim 400 litres. Ces livraisons se firent de janvier jusqu'au milieu de mai. Il a été expédié en tout 126,344 kilogrammes de lait. La distribution s'est faite partout par les soins d'un comité de secours constitué par les organisations des travailleurs. De plus, le comité a placé dans des familles suisses plus de 250 enfants d'ouvriers. La collecte a donné la somme de fr. 78,772.—. Le reliquat de comptes du montant de fr. 15,460.— sera remis, selon la décision de la commission syndicale, aux familles nécessiteuses des membres des fédérations des ouvriers à domicile.

Employés des postes et télégraphes. Cette fédération a tenu à Berne, le 29 novembre, un congrès ex-

traordinaire. Etaient représentés 47 sections par 106 délégués.

La principale question à l'ordre du jour concernait une révision des statuts devant modifier la procédure d'exclusion. Cette modification devenait nécessaire en raison des agissements des membres communistes de la section de Bâle compromettant l'unité de la fédération. Après une très vive discussion, l'assemblée décida que non seulement les sections, mais un congrès de la fédération aurait le droit de prononcer, à une majorité des deux tiers, l'exclusion d'un membre.

Cette décision admise, l'assemblée des présidents de section proposa l'exclusion du collègue Mäglin de Bâle. Ce collègue, par ses agissements et ses calomnies contre les dirigeants de la fédération ainsi que contre les membres non-communistes, avait provoqué depuis longtemps du mécontentement. Mäglin, dans sa défense, argua qu'il s'agissait de questions personnelles reposant sur des accusations non fondées. Le secrétaire Rohner, à l'aide de nombreux faits, prouva quels étaient les moyens qu'employait Mäglin. L'assemblée des délégués mit Mäglin en demeure de prendre l'engagement d'arrêter sa campagne contre la fédération et l'Union fédérative, arrêter ses calomnies contre les organes et les membres de la fédération, respecter les statuts et les décisions de la fédération, ainsi que le principe de sa neutralité politique. Voyant l'attitude des délégués, Mäglin accepta ces conditions et fit une déclaration en ce sens. S'il ne se conformait pas à cette déclaration, le prochain congrès ordinaire aurait à se prononcer sur son exclusion. L'assemblée des délégués émit le vœu que la section de Bâle change son attitude à l'égard du comité central afin que des relations normales puissent s'ensuivre.

Métallurgistes et horlogers. La Fédération suisse des ouvriers métallurgistes et horlogers a édité une publication qui sera la bienvenue. Il s'agit de: A propos de la situation des ouvriers, enquêtes statistiques sur l'industrie métallurgique et des machines. Ces derniers temps on a écrit même un peu trop sur la «situation exagérément bonne des ouvriers suisses». Il importe donc de se renseigner, documentation en main, sur ce paradis terrestre.

Tout d'abord un tableau détaillé des recettes et des dépenses de onze membres de la section de Berne démontre que ce paradis n'est pas très enviable. Pour onze de ces camarades de Berne, les dépenses excèdent les recettes. Le salaire réel le plus élevé a atteint fr. 5528, le plus bas fr. 3057. La plus grande partie du gain est absorbée pour l'alimentation, le loyer, l'habillement, le chauffage et l'éclairage. Les dépenses pour l'éducation et les vacances se montent dans un seul cas à environ 10% du salaire réel; dans tous les autres cas, elles atteignent à peine 5%. Remarquons que, dans les cas en cause, le loyer est extrêmement bas, ce dont on peut conclure que ces familles doivent habiter dans des logements des plus primitifs. L'alimentation et l'habillement ont absorbé à eux seuls 57,8% des ressources.

La brochure en question renferme en outre des indications intéressantes de statistique des salaires. Abstraction faite des données sur le niveau absolu des gains à l'heure et à la journée payés dans les différentes professions — données que nous ne pouvons reproduire ici —, la publication contient en outre des renseignements sur les gains relatifs à la journée et à l'heure. Si on suppose le gain de 1913 égal à 100, nous obtenons pour 1923 pour les différentes professions les chiffres suivants comme gain journalier: chefs d'atelier 189, ouvriers qualifiés 194, ouvriers mi-qualifiés 176, ouvriers non-qualifiés 186, femmes 190, jeunes gens au-dessous de 18 ans 183.

Viennent ensuite des indications sur le niveau et les fluctuations de salaire dans les diverses entreprises de l'industrie métallurgique et horlogère ainsi qu'un tableau très instructif sur l'octroi de vacances payées. Une étude plus approfondie de la brochure en cause peut être chaleureusement recommandée à tout ouvrier et en particulier aux hommes de confiance.

Ouvriers du papier et auxiliaires des arts graphiques. Le dernier congrès de la Fédération des ouvriers du papier et auxiliaires des arts graphiques s'est tenu à Zurich, les 28 et 29 novembre 1925. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les questions à l'ordre du jour concernaient uniquement la liquidation de la fédération et le passage des sections et des membres à d'autres fédérations.

Les comptes annuels et le rapport de la caisse de maladie furent adoptés. Le congrès adopta un projet de contrat à passer avec la caisse de maladie Helvétia, aux termes duquel tous les membres de la caisse de maladie de la fédération passeront sans autre dans la caisse de maladie Helvétia.

Les nombreux délégués furent salués par les représentants des fédérations des typographes, du textile et du cartel syndical de Zurich. Les camarades Schlumpf et Marti souhaitèrent la bienvenue à ceux des membres de la fédération dissoute, qui passeront dans les rangs des deux fédérations précitées.

La discussion fut ensuite ouverte sur une foule de détails touchant à des questions d'organisation et d'appartenance des membres. A la fin de cette discussion générale, le président central clôtura le dernier congrès. Nous souhaitons que les membres de la fédération des ouvriers du papier et des auxiliaires des arts graphiques se sentent à leur aise dans leurs nouvelles organisations et prêts à continuer fidèlement le bon combat.



Mouvement international

Fédération syndicale internationale. Le bureau de la F. S. I. s'est réuni à Londres le 2 décembre. Il a adopté un plan de travail pour le semestre prochain et arrêté le budget pour 1926. Il a renvoyé au conseil général la décision sur le point de savoir si l'on tiendra un congrès économique international et une conférence internationale des migrations séparément quant aux lieux et dates où ils se réuniront ou bien si les deux choses se peuvent lier ensemble. — La conférence syndicale balkanique, déjà envisagée depuis longtemps, se tiendra à Sofia, le 9 avril 1926. — Le bureau a désigné la camarade Buriaux (Bruxelles) comme représentante de la F. S. I. dans le comité consultatif de la S. D. N. pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. — La réunion s'est longtemps entretenue de la situation des syndicats en Italie. — Elle a également pris connaissance de la position de la grève du textile à Bombay ainsi que de l'action de secours entreprise par la F. S. I. (On sait qu'entre-temps, la grève s'est terminée victorieusement.) — Le bureau tiendra sa prochaine réunion les 11 et 12 février 1926 à Amsterdam.

Internationale des ouvriers du bâtiment. 25 fédérations dans 21 pays étaient affiliées à fin 1924 à l'Internationale des ouvriers du bâtiment. 21 de ces fédérations ont rapporté sur leur mouvement des membres, leurs recettes et dépenses, grèves et mouvements de salaire. Ces 21 organisations comptaient à la fin de l'année de gestion 783,378 membres.

Une comparaison entre les recettes et dépenses des différentes fédérations nationales ne peut être établie à cause de la trop grande différence du cours du change.

Dans 7 des 19 fédérations qui ont envoyé leur rapport la cotisation hebdomadaire correspond au gain moyen d'une heure de travail. La presque totalité des organisations affiliées ont des institutions de secours plus ou moins développées.

22 pays ont renseigné sur la durée du travail. La Grande-Bretagne marche en tête avec une durée de travail de 46 h. $\frac{1}{2}$ par semaine. Vient ensuite la Belgique avec 48 heures. La plus longue durée de travail en 1914 est enregistrée par la Belgique (72), Hollande (70), France et Luxembourg (66), l'Espagne avec 65 et l'Allemagne avec 63 heures. En 1923, les conditions étaient passablement meilleures. Ce ne fut que la période réactionnaire qui diminua de nouveau partiellement nos conquêtes. Le taux des salaires accuse des différences considérables. Les salaires des ouvriers auxiliaires du bâtiment, comparés à ceux des maçons, sont très éloignés les uns des autres. Tandis que les ouvriers auxiliaires du bâtiment reçoivent le 94 % du salaire des maçons, ils n'en reçoivent en Roumanie que le 37 %.

Le coût de la vie a augmenté dans tous les pays par rapport à la période d'avant-guerre. Malheureusement il ne fut pas possible à toutes les organisations de conformer cette augmentation du coût de l'existence aux salaires. Les salaires des maçons en Allemagne, Norvège, Pologne, Espagne et Tchécoslovaquie se trouvent en recul.

L'Internationale des ouvriers du bâtiment eut aussi à s'occuper de la question de l'admission des ouvriers russes du bâtiment. Elle fit bon accueil au désir d'adhésion des camarades professionnels russes, mais se sentait liée aux décisions de Rome de la Fédération syndicale internationale. Dans la réponse il fut exprimé d'une manière claire et nette que l'Internationale devait refuser d'accepter des organisations dont les organes se donnent pour tâche de miner systématiquement les institutions et l'activité des autres organisations ouvrières. La VI^{ème} conférence de l'Internationale des ouvriers du bâtiment a donc également repoussé l'admission des Russes.

Réunion du conseil général de la F. S. I. Le conseil général de la Fédération syndicale internationale s'est réuni à Amsterdam les 4 et 5 décembre 1925. Assistèrent à la session:

A. A. Purcell (président); L. Jouhaux, C. Mertens et Th. Leipart (vice-présidents); G. Hicks (Angleterre et Irlande); G. Buisson (France); R. Stenhuis (Hollande, Belgique et Luxembourg); un représentant de l'Italie; A. Saborit (Espagne); A. Hueber (Autriche et Suisse); P. Grassmann (Allemagne); R. Tayerle (Tchécoslovaquie et Yougoslavie); H. Jacobsen (Scandinavie); S. Jaszai (Hongrie et Balkans); S. Zuawski (Pologne et Etats baltes); Frank Hodges, Edo Fimmen, G. J. A. Smit Jr. (secrétariats professionnels internationaux); J. Oudegeest, Joh. Sassenbach et J. W. Brown, secrétaires de la F. S. I.

Le représentant du Canada a été empêché de participer à la réunion. En ouvrant la séance, Jouhaux rappela la mémoire de Fred Bramley, représentant de l'Angleterre au conseil général et décédé à Amsterdam lors de la réunion des secrétariats professionnels internationaux. Frank Hodges, des mineurs, remplacera dorénavant Cook aux séances du conseil général.

Le conseil est informé que le bureau organise une enquête sur la situation et les tendances de l'Internationale des travailleurs intellectuels. Cette enquête terminée, le conseil général sera saisi de propositions relatives à la demande de l'Internationale des intellectuels au sujet de leur désir d'être représenté au B. I. T.

Concernant les relations avec les divers pays affiliés et non-affiliés, le conseil général exprima par la résolution suivante la satisfaction qu'il éprouvait du